



**AU CONSEIL COMMUNAL DE  
CHAVANNES-DES-BOIS**

**Préavis municipal 1/2025 – Demande de crédit de CHF 33'900.- TTC  
pour la rénovation de la place de jeux située sur la parcelle communale n°18**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. Préambule, historique et situation actuelle**

La place de jeux située sur la parcelle n°18 a connu plusieurs rénovations en 2007 (préavis 9/2007 pour un montant de CHF 60'000) et en 2013 (préavis 1/2013 pour un montant de CHF 90'000). Depuis, la population a fortement augmenté et la place de jeux continue d'attirer un grand nombre d'enfants et de familles.



**2. Objet du préavis**

Ce préavis a pour but la demande d'un crédit pour financer la rénovation de la place de jeux située sur la parcelle n°18.

**3. Arguments en faveur du projet**

Douze ans après la dernière rénovation, et malgré un entretien régulier, la place de jeux doit être rénovée pour des raisons de sécurité. En effet, le revêtement au sol en caoutchouc ne permet plus d'absorber efficacement les éventuelles chutes conformément aux normes en vigueur, engageant ainsi la responsabilité de la Commune. Aussi, les parties boisées doivent être poncées et traitées pour prolonger la durée de vie des attractions existantes. Par la même occasion, de petites améliorations des espaces verts sont prévues, sans toutefois changer ni l'emplacement, ni le type d'attractions. Aucune extension des surfaces en caoutchouc n'est prévue.

**4. Description des travaux prévus**

- remplacement des dalles en caoutchouc placées sous les jeux et sur le chemin d'accès le long du mur (norme SN EN 1177 exigée par le BPA) ;
- rénovation des structures en bois des jeux existants et de la table centrale
- nettoyage en profondeur des installations existantes ;
- petits travaux d'entretien des espaces verts.

Les dalles en caoutchouc antichoc seront rouges et du même type que celles existantes.

**5. Coût des travaux**

Sur la base de plusieurs devis proposés par des entreprises régionales, les coûts des travaux sont les suivants :

**Remplacement dalles antichoc**

Fourniture	17'540.00
Main d'œuvre	3'200.00
Frais de transport & livraison	995.00

**Boiseries**

Protection, ponçage, traitement, lasure	4246.50
Mise en place du chantier, transport	142.50

Total intermédiaire	26'124.00
Divers et imprévus (20%)	5'224.80
Total avec divers et imprévus	31'348.80
TVA (8,1%)	2'539.25

<b>TOTAL (TTC)</b>	<b>33'888.05</b>
--------------------	------------------

## 6. Planification des travaux

Les travaux à réaliser étant relativement simples et le projet ne nécessitant pas de mise à l'enquête, le début du chantier est prévu au printemps 2025 et durera quelques semaines. Durant la phase des travaux, la place de jeux sera fermée.

## 7. Financement et incidences financières

La Commune financera le montant total du projet par la trésorerie et, si nécessaire par l'emprunt. L'amortissement interviendra dès la fin des travaux. Il se fera sur une durée de 10 ans, conformément au Manuel MCH2 (modèle comptable harmonisé 2). Un prélèvement du montant des travaux sera fait sur le fonds de réserve « développement communal ».

Les travaux n'auront pas d'incidence particulière sur l'entretien et aucun revenu pour la location de la place de jeux n'est prévu.

## Conclusion

En conclusion et au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Chavannes-des-Bois

Vu le préavis municipal 1/2025  
Où les rapports de la commission des finances et de la commission de l'urbanisme  
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### décide

- d'adopter le préavis municipal 1/2025 concernant la rénovation de la place de jeux ;
- d'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 33'900 (TTC), montant à financer par les liquidités courantes ou par voie d'emprunt si nécessaire ;
- De prélever la valeur des travaux sur le fonds de réserve « développement communal ».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 février 2025.

MUNICIPALITE DE CHAVANNES-DES-BOIS

Le Syndic

La Secrétaire

Roberto Dotta

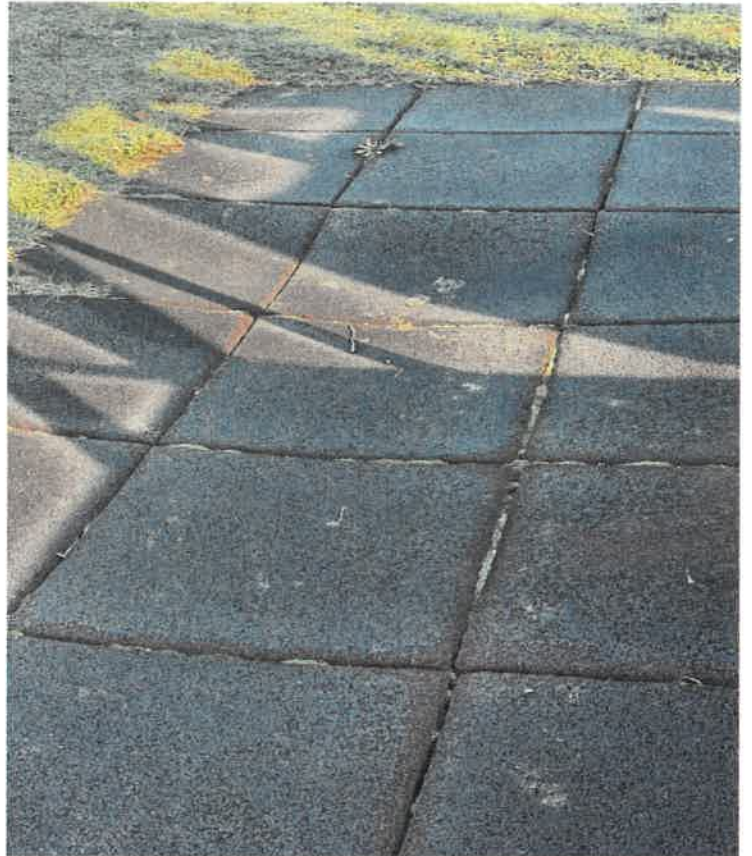
Samantha Martin



Annexe : photos de la place de jeux

## Annexe

### Plaques en caoutchouc à remplacer



**Boiseries à rénover**

